Le tableau suivant présente les contrats d'énergie dérivés désignés comme instruments de couverture :

Contrats d'énergie dérivés et CAÉ selon IFRS 9	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Valeur comptable (actif/(passif))	64	(116)
Montant notionnel (GWh)	26 083	13 674
Taux de couverture moyen pondéré pour l'exercice (\$/MWh)	50	58
Dates d'échéance	2024-2044	2023-2038
Ratio de couverture	1:1	1:1
Variation de la valeur au comptant actualisée des instruments de	150	(00)
couverture en vigueur	152	(90)
Variation de la valeur de l'élément couvert utilisé afin de déterminer l'efficacité de la couverture	(118)	64

Les pertes découlant de l'inefficacité de la couverture comptabilisée au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat liée aux contrats d'énergie dérivés (couvertures de flux de trésorerie) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont élevées à néant (pertes de 18 millions \$ en 2022 et pertes de 7 millions \$ en 2021).

## d) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement en vue de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés.

Il existe un lien économique entre les éléments couverts et les instruments de couverture puisque les modalités des couvertures de taux d'intérêt correspondent à celles des emprunts à taux fixe correspondants (c.-à-d., montant notionnel, échéance, dates de paiement et dates de révision). Énergie Brookfield a établi un ratio de couverture de 1:1 pour les relations de couverture. Pour évaluer l'efficacité de la couverture, Énergie Brookfield utilise un dérivé hypothétique et compare les variations de la juste valeur des instruments de couverture aux variations de la juste valeur des éléments couverts qui sont attribuables aux risques couverts.

L'inefficacité de la couverture peut découler :

- de l'application de différentes courbes de taux d'intérêt pour actualiser l'élément couvert et l'instrument de couverture;
- d'une différence entre l'échéancier des flux de trésorerie de l'élément couvert et celui de l'instrument de couverture;
- du risque de crédit des contreparties qui a une incidence asymétrique sur les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert.

Des contrats affichant une exposition notionnelle totale de 4 389 millions \$ étaient en cours au 31 décembre 2023 (3 621 millions \$ en 2022), dont une tranche de 718 millions \$ (701 millions \$ en 2022) était liée à des conventions non officiellement désignées comme instruments de couverture. Le taux d'intérêt fixe moyen pondéré résultant de ces contrats est de (1,0) % (2,9 % en 2022).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les fluctuations nettes liées aux couvertures de flux de trésorerie réalisées et reclassées des autres éléments du résultat global à la charge d'intérêts comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat se sont traduites par des pertes de 3 millions \$ (pertes de 2 millions \$ en 2022 et pertes de 18 millions \$ en 2021).

Selon les prix du marché au 31 décembre 2023, des pertes latentes de 53 millions \$ (50 millions \$ en 2022 et 41 millions \$ en 2021) comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global au titre des swaps de taux